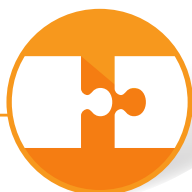


Herbicide maïs

Predomin®

Le meilleur rapport technico-économique
des anti-dicots à large spectre,
l'efficacité anti-vivaces en plus !



SIMPLE

- Utilisable seul ou en association avec un grand nombre de partenaires
- Mélangeable avec les anti-graminées de post-levée
- Formulation WG facile à doser



**EXCELLENT RAPPORT
TECHNICO-
ÉCONOMIQUE**



SÛR

- Très large spectre d'efficacité contre dicots et vivaces
- Excellente sélectivité du maïs
- 2 modes d'action différents

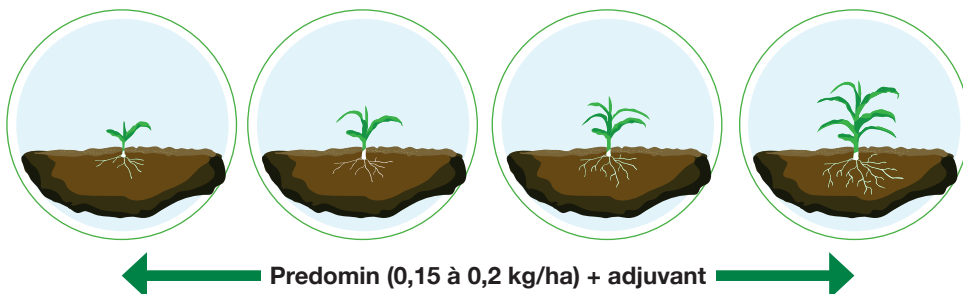


Recommandations d'utilisation

..... période d'application 2-8 feuilles

Application entre 2 et 8 feuilles
du maïs, y compris au stade 6-8
feuilles sans limitation de dose

(entre 6 et 8 feuilles, ne pas dépasser la
dose de 100 g/ha de dicamba et ne pas
associer avec d'autres anti-vivaces).



Predomin s'utilise toujours avec un adjuvant parmi la liste suivante : Actirob® B, Adigor®, Astuss®, Cantor®, Gondor®, Heliosol®, Pixies®, TRS2® et trademarks. Adenda® possible à confirmer. Autres adjuvants nous consulter.
Cas particulier : Predomin + Monsoon® Active / Mondine® s'utilise sans adjuvant.

Predomin : un très large spectre d'efficacité

DICOTYLÉDONES : Predomin (0,2 kg/ha) + adjuvant - Efficacité (en %) - synthèse pluriannuelle 41 essais BASF

CLASSIQUES	DIFFICILES	DIVERSES
Amarante réfléchie	Ambrosie	Bec-de-grue commun
Chénopode blanc	Arroche étalée	Capselle
Renouée feuille de patience	Arroche hastée	Chénopode hybride
Renouée persicaire	Datura stramoine	Chénopode polysperme
Morelle	Gaillet	Colza - repousse
	Géranium f. ronde	Fumeterre officinale
	Laiteron rude	Linaire bâtarde
	Lamier pourpre	Matricaire camomille
	Mercuriale annuelle	Mouron des champs
	Pensée	Plantain majeur
	Renouée des oiseaux	Sanve
	Renouée liseron	Spergule sp.
	Séneçon	Stellaire
	Tournesol - repousse	Tabouret des champs
	Véronique de Perse	Trèfle

Efficacité >95%
 Efficacité entre 85 et 95%
 Efficacité entre 70 et 84%

Avantages de l'association Predomin + nicosulfuron

- Un spectre complet grâce à l'efficacité du nicosulfuron sur graminées.
- Très bonne synergie sur de nombreuses dicotylédones, notamment les plus présentes dans les parcelles de maïs :



	Renouée liseron	Morelle	Mercuriale	Véroniques
Predomin (0,2 kg/ha)	Efficacité 85% à 95%			
Predomin (0,2 kg/ha) + nicosulfuron (20 g/ha)	Efficacité > à 95%			



Fiche d'identité de Predomin®

Marque déposée BASF	Predomin ®
AMM	N° 2180009
Composition	Tritosulfuron (25%) + dicamba (50%)
Formulation	WG
Classement toxicologique	SGH07 - SGH09 - ATTENTION - H317 - H319 - H400 - H410
Usages et doses autorisés	Maïs, 0,2 kg/ha - Nombre d'application : 1
ZNT Aquatique	5 m
Délai de rentrée	48 heures
Stade d'application et DAR	BBCH 12 à 18 - DAR : F (BBCH 18)

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Edition Octobre 2018 - Réf. 403MAHE1018R

Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF France SAS Division Agro, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou <http://www.agro.basf.fr> et/ou <http://www.phytodata.com>.

BASF FRANCE SAS - DIVISION AGRO - 21 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE - 69134 ECULLY CEDEX
Tél. 04 72 32 45 45 - www.agro.basf.fr

Protection utilisateur lors de la manipulation du produit et de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN 374, bottes, EPI vestimentaire de niveau C1 conforme à la norme NF EN ISO 27065, blouse catégorie III type PB3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque de type A2P3.

Nicosulfuron H400-H410. Astuss® : marque déposée De Sangosse S.A.S. - AMM n°2160725 - alkyl alcool alkoxylate 142,4 g/l, esters méthylique d'acide gras 601,4 g/l - Homologation : 2 l/ha, une application par cycle cultural sur les cultures destinées à l'alimentation humaine ou animale - Attention - H319. Héliosol® : AMM n° 7200313 - 665g/l d'alcools terpéniques - Dose homologuée en bouillie herbicide : 0,5 l/ha de bouillie - Non classé. Cantor® : AMM n° 2090013 - 790 g/l triglycérade éthoxylé 10 OE - Classement : H412. Actirob® B : marque déposée NOVANCE - AMM n° 9400076 - 842 g/l huile de colza estérifiée - non classé. Monsoon® Active / Mondine : marque déposée Bayer - AMM n° 2130164 - 10 g/l thiencarbazone-méthyl + 30g/l foramsulfuron + 15g/l cyprosulfamide - Classement : H351-H318-H335-H336-H410 - Danger - SGH 05 - SGH 07 - SGH 08 - SGH 09 - Usages et doses autorisés : voir étiquette - DRE : 48 heures - DAR : voir étiquette - distance aux points d'eau : zone non traitée de 20m avec un dispositif végétalisé permanent de 20m. Adenda® : marque déposée CCL - AMM n°2140235 - Esters méthyliques d'acides gras 831 g/L - Dose homologuée en bouillie herbicides : 1 l/ha - Usages et doses autorisés : voir étiquette - Adigor® : marque déposée Syngenta France S.A.S. - AMM n°2100141 - Huile de colza estérifiée 440 g/L - Dose homologuée en bouillie herbicide : 0,5% du volume de bouillie - Danger - H304 - H317 - H411 - Gondor® : marque déposée De Sangosse S.A.S. - AMM n°2100072 - Lecithine de soja 488 g/L - Dose homologuée en bouillie herbicide : 0,25% du volume de bouillie - R52 - Pixies® : marque déposée Jouffray Drillaud - AMM n°2150493 - Alkylpolyglucoside 435 g/L - Dose homologuée en bouillie herbicide : 0,2 L/hL - Danger - H318 - H412 - TRS2® : marque déposée SDP - AMM n°2120180 - Ethyleleat 600 g/L - Dose homologuée pour bouillie herbicide : 0,5 l/ha - R52/53.